



ISSN 0335-6264 - Supplément au n° 99, en attendant le numéro exceptionnel 100

Assemblée Générale du 20^{ème} anniversaire de L.C.C. le 8 septembre 1994, à Génolhac

Notre président Y. Chassin du Guerny ouvre la séance de l'Assemblée Générale du 20^{ème} anniversaire de LCC en souhaitant la bienvenue aux participants présents et en particulier à Monsieur Jean Pierre Olivier, maire de Génolhac, qui nous fait l'honneur d'assister à nos travaux, et à qui il donne la parole.

M. Olivier déclare : *Je suis très heureux d'accueillir votre Assemblée Générale à Génolhac, et dans le SIVOM des Hautes Cévennes qui regroupe 7 communes périphériques de Génolhac, avec lesquelles nous travaillons. Nous sommes particulièrement intéressés par vos travaux dans la mesure où dans les populations il y a de plus en plus de demandes pour connaître notre histoire, et tous les travaux que vous avez réalisés sont pour nous une aide précieuse. Je voudrais aussi souligner aujourd'hui le vide laissé par la disparition de plusieurs personnes qui ont travaillé ici, que ce soit Jean Pellet, Jean-François Breton; l'abbé Jean Roux.*

L'histoire est une de nos réflexions sur le développement, et nous avons, avec les villes d'Aigues-Mortes au Puy-en-Velay, constitué une association autour d'un thème, fil rouge, qui s'appelle Les Chemins de la Tolérance. Pourquoi Tolérance? Eh bien! lorsque nous avons réfléchi avec les représentants des diverses municipalités, nous nous sommes aperçus qu'il y avait dans l'histoire de ces villages ou de ces régions traversés de nombreux destins de personnes liées à ce problème, et il nous est apparu intéressant d'en faire le thème de notre réflexion... Ce fil rouge doit nous servir à constituer une série de réseaux dans tous les domaines : économique, historique, recherches, municipalités, et rechercher ensemble toutes les formes de complémentarité qui peuvent exister entre des zones urbaines et rurales, et chercher les voies de notre survie dans cette complémentarité.

Pour réfléchir à cela nous avons pensé organiser un colloque les 22 et 23 octobre 1994 à Génolhac, et en octobre 1995 à Nîmes. Nous réfléchissons actuellement sur le contenu de ce colloque lié au développement, à la communication, à l'histoire. Nous souhaiterions, bien sûr, que les membres du Lien des Chercheurs Cévenols puissent réfléchir et nous apporter leur concours puisque nous aurons besoin de toutes les personnes intéressées à ces questions là...

Cette action est bien entendu entreprise sur l'itinéraire entre Aigues-Mortes et le Puy-en-Velay, mais nous souhaitons aussi sur le seul territoire du SIVOM faire le point sur les connaissances historiques, des sites, des personnes, et je crois que là aussi le Lien des Chercheurs Cévenols pourra certainement nous apporter beaucoup. C'est d'ailleurs un membre de votre association, Jean-Bernard Elzière, qui a été chargé de cette opération...

NDLR : Le colloque qui se tiendra les 22 et 23 octobre aura comme ordre du jour :

22 octobre en soirée (arrivée à partir de 17 heures) : motivation du Colloque ;

23 octobre en matinée: deux tables rondes,

l'une destinée en la définition et aux déclinaisons du thème (titre, sujets abordés par les communications, désignation des modérateurs, calendrier des inscriptions...);

l'autre destinée à la mise en place de l'organisation matérielle.

23 octobre après-midi : rédaction des textes de présentation et du dossier d'inscription

Les membres de LCC désireux d'assister à ce colloque doivent se manifester soit auprès de la mairie de Génolhac (téléphone : 66 61 10 55) ou auprès de M. Daudet (téléphone 66 61 47 10).

M. du Guerny remercie M. le Maire et invite nos adhérents à réfléchir sur le projet que M. Olivier a exposé.

Il poursuit : *Nous sommes dans la ville où a été créé il y a 20 ans le "Lien des Chercheurs Cévenols" par Jean-François Breton et Jean Pellet, une association destinée à mettre en rapport et en contact tous les chercheurs Cévenols et ceux intéressés par les Cévennes, avec pour "vitrine" une petite revue à l'origine bimestrielle, devenue trimestrielle, qui propose à la fois des questions et des réponses et un certain nombre de communications, d'articles et d'informations concernant l'histoire des Cévennes.*

M. du Guerny parle ensuite du n° 100 dont la liste des articles prévus dans ce numéro exceptionnel est en page 52. En excusant Mme Adrienne Durand-Tullou, il annonce qu'elle prépare différents travaux : un livre sur la sorcellerie et un projet sur l'histoire de Vissec.... Il fait enfin état de certaines parutions récentes dont le détail sera donné dans le n° 100, ou numéros suivants, et notamment un manuscrit très important et intéressant laissé par Falguière, érudit du Vigan.

M. Clément, notre Rédacteur en Chef parle de l'importance de L.C.C. qui a créé l'unité entre les chercheurs cévenols et les relations de sympathie entre tous. Il pense qu'il faille continuer dans cette direction. En parlant, lui aussi, du futur numéro 100, il signale particulièrement la conférence à Vielvic de Jean Pellet qui par chance a été enregistrée et dont la cassette a été retranscrite... C'est une conférence très originale qui va apporter énormément sur l'origine des patronymes. Pour moi, cela a été une révélation, et je pense que ce sera aussi une révélation pour tout le monde. Il rend aussi hommage à Robert Pujol qui a fait un très gros travail pour refaire, une nouvelle fois, cette fois plus complètement, l'histoire de L.C.C., à partir de Font-Vive, en rendant hommage à tous les fondateurs. (article faisant lui aussi partie du n° 100).

Puis, il aborde certaines réserves au sujet de notre bulletin : *On nous reproche une dérive, surtout de trop faire de contemporain, alors qu'à l'origine il avait été prévu de remonter surtout au moyen-âge, à l'époque de la Renaissance, etc..., et jusqu'au Siècle des Lumières. De plus en plus nous*

recevons des articles sur le 19^e siècle quand ce n'est pas du 20^e. Je ne sais pas trop l'intérêt d'arriver à des textes concernant notre époque parce que tout cela est sujet à révision, ce n'est pas encore solidifié, bien fixé... Pour éviter cette dérive il souhaite que soit fixée une date à ne pas dépasser, et il pense personnellement à 1789. M. du Guerny intervient pour que cette date soit reportée à 1900, ce que l'assemblée approuve.

M. Clément poursuit en évoquant les remous soulevés par certaines recensions aux critiques virulentes. Mais, il est inadmissible que l'on prenne les Cévennes comme thème alors que c'est un titre très porteur et très vendeur et qu'on ait tendance à écrire sans prendre les précautions indispensables. Toutefois, il faut rendre hommage à de nombreux auteurs, dont certains sont parmi nous, qui font un très gros travail sur la région, et qui chaque fois n'hésitent pas à demander un avis pour apporter éventuellement des corrections. Il faut à tout prix maintenir l'image des Cévennes et de sa très riche histoire, qui attirent en priorité toute une catégorie d'estivants. Dans ce but, en collaboration avec les auteurs, "Les Chemins de la Soie" sont actuellement revus et corrigés, pour que la prochaine édition soit vraiment dans les normes, pour que ce livre qui, au point de vue iconographie, est remarquable, puisse être mis dans les mains des personnes étrangères au pays, afin qu'elles connaissent bien mieux la région et sous sa véritable identité.

Enfin, dans le même ordre d'idée, M. Clément évoque le problème du "Journal de Joseph Elzière", livre de raison remarquable qui peut donner lieu à plusieurs thèses tant sur l'histoire de la propriété que sur celle de la noblesse... Un suite est prévue car le domaine de l'Elzière est très riche en documents. La présente édition présente toutefois de nombreuses erreurs dues à la transcription, mais c'est un journal que tous les chercheurs qui s'intéressent au 18^e siècle doivent avoir chez eux.

Pour terminer il assure les auteurs que le Liens des Chercheurs Cévenols peut apporter son concours bénévolement pour que tout se passe dans les règles et que le public ne soit pas déçu de ce qu'il peut avoir entre les mains.

M. Penchinat, trésorier, présente le bilan financier de 1993

Dépenses :		
Imprimerie		
4 numéros 93 à 96	20.793,29	
"Les Amat"	5.455,60	
P.T.T.	3.014,84	
Secrétariat	5.337,70	
Divers	1.690,00	
Total des dépenses	36.291,48	
Recettes	34.895,00	
Déficit	1.396,48	

M. Daudet, secrétaire, intervient ensuite :

Bilan :

Nouveaux adhérents depuis le 1^{er} septembre 1993 : 19 dont 13 depuis le 1/1/94.

Perte d'adhérents pour la même période : 27 dont 4 depuis le 1/1/94. Motifs :

Bulletin non distribués (NHPAD) :	4
Décédés :	3
Démissions :	10
Non réponse à rappel de cotisation :	10

Rappels adressés cette année pour non paiement de la cotisation de 1993 : 20

Payés à ce jour : 8. Ce qui signifie que 12 adhérents seront considérés comme démissionnaires.

Le nombre de paiements enregistrés depuis 1988 (149) montre une progression constante jusqu'en 1993 (262), mais fait apparaître une légère stagnation en 1994 (263). Peut-être d'ici la fin de l'année quelques paiements seront enregistrés sur les 12 non réponses à rappel. Toutefois la progression ne sera pas celle des années précédentes.

Les sommes encaissées au titre des cotisations 1994 (chiffre évidemment différent de celui de M. Penchinat, qui, lui, fait le bilan de l'année légale, et qu'il y a eu fin 1993 des sommes

encaissées au titre de 1994) s'élèvent à 31.830 francs, comprenant les deux subventions des municipalités de Concoules et Génolhac. La subvention du PNC (8.000 francs) n'a pas encore été versée. Elle est en attente du bilan annuel de M. Penchinat pour 1994. Sans augurer de ce bilan, on peut affirmer que cette somme de 31.830 francs à laquelle s'ajoute 1.286 francs de vente d'anciens bulletins ou hors-série, soit au total 32.916 francs ne couvre pas la totalité de nos frais.

Nous avons 276 adhérents qui devraient en principe acquitter leur cotisation. Il nous en faudrait plus, si l'on veut que LCC perdure. Des suggestions ont été faites lors des réponses au questionnaire, mais je n'ai pas encore eu le temps de tout dépouiller. Toutefois une idée générale se dégage : "publicité". Peut-on avoir ici des suggestions plus précises pour cette publicité ? En tout état de cause, il nous faudrait quelqu'un qui puisse s'occuper de ce "démarchage". J'avoue n'avoir pas le temps, ni en réalité le courage, d'ajouter cette fonction à celle que j'exerce.

M. Clément approuve : *L.C.C. n'est pas suffisamment connu par beaucoup de personnes qui seraient dignes d'être dans notre assemblée aujourd'hui, tant par leurs travaux que par l'intérêt qu'elles portent à notre région.. Peut-être que chacun de nous donne une liste d'amis ou de connaissances susceptibles d'être intéressés, et notre numéro 102 (parution début mars 1995) leur serait adressé gratuitement.* Cette suggestion est la bien venue et j'attends votre liste (voir encart). Merci pour L.C.C.

M. Du Guerny pense que si l'on met le numéro spécial 100 dans certaines librairies et points de vente, cela fera peut-être aussi une certaine publicité.

Le bulletin :

Personne ne m'a fait remarquer que je m'étais trompé en parlant du 25^e anniversaire de LCC. De 1974 à 1994, cela ne fait que 20 ans. C'est déjà bien, mais attendons 5 années de plus pour fêter (peut-être) le 25^e anniversaire. Contentons nous aujourd'hui du 20^eème. Mais cette erreur appelle de ma part une amère réflexion : *le bulletin est-il vraiment lu ?...*

Le numéro 100 qui est en préparation m'a donné vous vous en douter beaucoup de travail. J'espère que vous en apprécierez le résultat. Mais il m'a donné aussi, et me donne beaucoup de soucis. Afin de me décharger de l'astreinte que représente la confection et surtout la mise en pages du bulletin, je me suis équipé à mes frais d'un matériel informatique plus performant que l'ancien. Seulement celui-là n'est pas transportable, à l'inverse du précédent. Il est basé à mon domicile de Montfermeil, et j'ai transporté définitivement l'ancien ici à Donarel. Mais ce matériel là est excessivement lent et me fait perdre beaucoup de temps. En outre l'imprimante (que j'avais acquis avec l'autorisation de LCC et qui appartient en réalité à notre association) est aussi d'une lenteur désespérante couplé avec le nouveau logiciel de mise en pages. Pour tirer le n° 100, il me faudrait ici au moins 70 heures, soit près de 1 semaine très pleine de travail. A Montfermeil cela me prendrait en tout 10 à 12 heures. J'avais espéré pouvoir frapper et mettre en pages la quasi totalité du n° 100 durant mon séjour traditionnel d'été à Montfermeil. Et pour cela j'avais demandé aux différents rédacteurs de m'adresser leur texte au plus tard le 30 juin, en espérant pouvoir les recevoir avant début août (!) Eh bien ! à ce jour, je n'ai pas encore tous les textes qui devront s'insérer dans ce numéro. En outre, l'abondance des matières prévues va sans doute nous amener à différer certains textes pour un prochain bulletin. Si tel est le cas, le choix en sera fait avec notre Rédacteur en Chef et les intéressés seront informés de ce report.

Il faudra donc attendre que je retourne à Montfermeil pour achever le travail. Ce qui signifie que le n° 100 ne paraîtra qu'à la fin de l'année. Afin de tenir nos engagements de parution au début de chaque trimestre, le présent bulletin, ne contenant que ce compte rendu, est adressé en tirage restreint, afin de réduire les frais d'imprimerie et de routage.

Autre souci : faire en sorte de maintenir en vie l'oeuvre de nos prédécesseurs pour lesquels nous avons une pensée aujourd'hui. Or, dans cette action je me sens presque isolé. A tort peut-être... Pourtant, il n'est pas souhaitable qu'une

association comme la nôtre soit à la merci de la disparition d'un seul de ses membres. Alors, mon souhait est toujours le même depuis plusieurs années. Il faudrait en quelque sorte un secrétaire-adjoint qui puisse assurer certaines tâches dans des domaines à définir entre nous. Peut-on ouvrir la candidature à ce poste ?

Dernier volet de mon intervention : sur ma demande, M. Patrick Cabanel est près à entrer dans notre Comité de Rédaction. Après consultation de l'assemblée, la candidature de M. Cabanel est acceptée ainsi que le renouvellement du bureau actuel.



Membres du bureau de L.C.C.

A plusieurs reprises au cours de la réunion, la parole a été donnée à différents participants, préfigurant un certain "tour de table".

M. Lhautier signale que le château du Chaylard à Aujac est désormais ouvert au public. Le but de l'association récemment créée est de regrouper autour de ce monument inconnu, vierge, le maximum de chercheurs afin de donner aux visiteurs des informations historiques, archéologiques, architecturales les plus fiables qu'il soit. Continuation de la politique d'ouverture, mais aussi politique d'archéologie, de recherches historiques, car sur ce château existent plein de choses à découvrir.

Mme Moreau répertorie les châteaux du Gard, plus de 300, pour établir un dictionnaire. Travail de longue haleine nécessitant des recherches d'archives, des visites, et qui ne sera terminé que dans plusieurs années.

M. et Mme Thème vont à pas lents dans la généalogie des "Ayrals", et sont actuellement bloqués à la recherche d'un Antoine Ayras né à Baix (Ardèche) dans la 1ère moitié du XVIII^e siècle, R.P.R. marié à Marie Gras, qui ont eu un fils Pierre Hairaud (orthographe du patronyme déformé à l'enregistrement de la naissance), marié avec Jeanne Elzière le 7/2/1790 à Brouzet-les-Alès-Navacelles (Gard).

M. du Guerny annonce que M. Jackson, présent dans l'assemblée, a remis aux archives du Gard le travail effectué par son épouse Mme Pastre sur St-Félix-de-Pallières (Gard). Il annonce aussi la prochaine parution de l'Inventaire de l'Evêché d'Uzès, en hors-série de L.C.C. Parution qui interviendra courant 1995. Elle sera précédée d'une souscription après consultation de l'imprimeur pour évaluer les coûts de l'opération.

M. Vidal, des archives du Gard, nous apprend que les papiers publics issus du fonds de l'abbé Jean Roux (environ 130 pièces) ont été récupérés par les archives du Gard, mais compte tenu de l'état des documents leur consultation en a été interdite. Un microfilmage est prévu. Le travail de mise en forme et de classement effectué par M. Venturini, directeur des archives, l'a amené à se rendre compte que les minutes des notaires de Génolhac étaient réparties en 3, 4, 5 études, et il va faire un article pour L.C.C. à ce sujet là.

M. Girard est intervenu pour donner l'état d'avancement

de l'initialisation du Centre de Documentation et d'Archives de Génolhac. 5500 fiches ont été répertoriées, c'est-à-dire à peu près la moitié des documents présents sur place. Le personnel travaillant sous sa responsabilité est composé de deux objecteurs de conscience et, à mi-temps, d'un étudiant de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Le fond Jean Roux qui a été déposé par les exécuteurs testamentaires est répertorié par Francis Tillault. Il est envisagé de sortir un travail regroupant tout ce que l'abbé Roux avait fait sur la généalogie et l'histoire de Vialas. Les personnes intéressées par un tel document doivent se manifester soit auprès du Centre de Documentation, soit auprès de M. Daudet à L.C.C. Le Centre de Documentation a sorti le numéro "0" des premiers éléments de bibliographie, numéro disponible au centre. Il est incomplet. Un deuxième numéro est en cours d'impression. Cela correspond à tout ce qui est science de l'homme et la géographie. Le numéro "0" sortira à la fin de l'année, et ensuite chaque année sortira une mise à jour, pour, au bout de 5 ou 10 ans, ressortir un nouveau numéro complet.

Le Centre de Documentation est ouvert au public les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Les mardi et jeudi il convient de prendre rendez-vous (Tél : 66 61 19 97).

Enfin M. Girard rappelle que le Centre possède les microfilms des registres d'état-civil et paroissiaux pour les communes du Gard de la zone "Cévennes".

M. Voisin-Roux continue ses recherches sur les mesures et les monnaies. Il signale le travail d'un curé de St-Mamers, au début du 18^e siècle, sur les travaux d'arpentage, travail que possède M. Deschard et qui sera microfilmé par M. Lepostier. Document unique qui contient de tout, depuis la clé des songes jusqu'à la guérison des maladies, en passant par la culture, l'architecture, l'arithmétique, la géométrie de l'époque, l'astrologie, la construction des cadrans solaires, etc., et dans lequel on trouve notamment la description de l'arpent : instrument de mesure sous la forme d'un grand compas identique au compas de la marine. L'arpentage consistait à reporter chaque fois la longueur du compas en prenant appui sur la pointe. Cette longueur était ajustée à la mesure de l'arpent du pays.

M. Chapel nous communique l'état de ses travaux : 1) sortie en août du dernier livre "Les tours à signaux des XIII^e et XIV^e siècles dans les bassins des Gardons d'Anduze et d'Alès (une recension d'O. Poujol paraîtra dans un prochain bulletin). 2) recherches de cette été : elles ont porté principalement sur la chaîne de la vallée du Gardon en amont de Saint-Jean. L'énigme du Serre des tours de Saumane semble résolue. Un communiqué sera proposé à L.C.C. avant l'été prochain.

Après le repas, l'après-midi a été consacré à l'écoute d'une conférence de Jean Pellet sur Génolhac, que M. Drouet possédait sur bande magnétique. Une possible reproduction sur cassette pourrait être envisagée.

Présents :

Mmes Breton, Duthu, Laporte, Moreau, Péan, Puech.
MM. et Mmes Bacci, Bruguerolle, Daudet, Drouet, Gardies, Maurin, Méric, Penchinat, Vigne.
MM. Alègre de la Soujeole, Champeyrache, Chapel, Chassin du Guerny, Clément, De Kermabon, Dumas, Galzin, Girard, Jackson, Lardans, Olivier, Poulet, Raymond, Vallat de Chapelain, Vidal, Voisin-Roux, Wiennin.
L'association du Château du Cheylard-Aujac.

Excusés :

Mme Durand-Tullou.
MM. et Mmes Hébrard, Lahaye.
MM. Brun d'Arre, Calcat, Elzière, Liotard, Poujol O., Poujol R., Richard J.C., de Saboulin-Bolléna, Travier, Venturini.

**Liste par ordre alphabétique des auteurs des articles prévus (sauf report)
pour le numéro exceptionnel 100**

- Armand Boyat** : Roquevaire, résidence de repos ?
Jacques Chabal : Observations météorologiques
Y. Chassin du Guerny-Jean Pellet : Les châteaux et fiefs du comté d'Alès au début du XV° siècle
Pierre A. Clément : Chemins muletiers et chemin charretiers, suivant le rapport Malhole (1752)
Gérard Collin : Font-Vive, le Lien des Chercheurs Cévenols et le Parc National des Cévennes,
ou "Des racines au fruit"
Adrienne Durand-Tullou : En Cévennes protestante : Les rapports maître-domestique
au siècle des lumières
Adrienne Durand-Tullou : En Cévennes catholique : La vie d'une famille de ménagers
Hélène Duthu-Jean-Bernard Elzière : Autour de Raymond de Montaut "seul neveu" du pape Urbain V
Gabriel Liotard : Saint-Ambroix et son rôle militaire (pendant la période de l'Edit de Nantes)
Jean Pellet : Les noms de famille et autres
François Penchinat : Les hommes de L.C.C.
Olivier Poujol : Brèves observations sur Florac au temps de l'Affaire Dreyfus
Robert Poujol : L'enfantement du Lien des Chercheurs Cévenols (1974-1994)
Corinne Potay : Des artistes nîmois méconnus du XVII° siècle : François et Jean Gommeau
Pierre Rolland : Les listes d'absents "phanatiques", camisards des Cévennes en 1703
Daniel Travier : Les bijoux à caractère religieux dans le notariat de la communauté de
St-Jean-de-Gardonnenque 1700-1793
Michel Wienin : Les toponymes miniers

N'oubliez pas d'acquitter votre cotisation. Nous en avons besoin. (M. D.)

Association Font-Vive

(Créée à Génolhac en 1961)

Fondateurs : Jean PELLET (1924-1990), Pierre RICHARD (1918-1968)

Lien des Chercheurs Cévenols

(Créé à Génolhac en 1975)

Fondateurs : Jean-François BRETON (1922-1985), Jean PELLET (1924-1990)

Publication réalisée avec l'aide : du Parc National des Cévennes, des Communes de Concoules et Génolhac

Bureau :

Président : Yannick Chassin du Guerny

Rédacteur en chef : Pierre A. Clément

Trésorier : François Penchinat

Secrétariat-Abonnements - Courrier : Marcel Daudet - 34 av des Verveines 93370 Montfermeil

Comité de Rédaction :

A. Alègre de la Soujeole - M. Caby - P. Cabanel - R. Calcat - G. Collin - E. Dumas - A. Durand-Tullou - H. Duthu -
F. Girard - J.B. Elzière - Ph. Joutard - O. Poujol - R. Poujol - D. Travier - A. Venturini - M. Wiénin.

La reproduction des articles, dessins, cartes, reprographies, est interdite sans accord de la Rédaction et des auteurs.

Cotisations :

Annuelle commençant le 1er janvier de chaque année : **100 francs.**

De soutien : **150 francs.**

Vente au numéro : **25 Francs.**

Versement :

Par chèque bancaire : **L.C.C. FONT-VIVE**

Par chèque postal : **L.C.C. - Compte 2000 14 C MONTPELLIER**

Les versements, ainsi que tout courrier concernant L.C.C. : questions, réponses, textes à paraître, etc..., sont à adresser
au **Secrétariat-Abonnements Courrier**(adresse ci-dessus).

Commission paritaire des publications et Agences de Presse - Certificat d'inscription n° 57172.

Imprimé par ICHTUS S.A.R.L. 30240 CALVISSON